

Le tribunal correctionnel, dans sa séance du 27 janvier, a statué sur les affaires suivantes :

Elise L..., une toute jeune fille de 15 ans, est déjà une voleuse consommée. Elle s'introduit dans la demeure d'une couturière, y vole une robe, et vous croyez que c'est peut-être par amour de la toilette. Pas du tout. Ce vêtement valait 32 francs, elle court vite le vendre pour 12 à un marchand de Roubaix. Dans une autre maison, elle s'empare d'un grand nombre d'effets d'habillement, linge, etc., et c'est toujours pour en tirer parti en vendant son butin. Le tribunal l'envoie pour 3 ans dans une maison de correction.

Puisse-telle se corriger !  
Huit mois de prison à Henri Dubez, de Roubaix, pour soustraction d'effets d'habillement.  
Deux mois de prison à Frédéric Steuens, aussi de Roubaix, pour détournement de laine.

VOLONTARIAT D'UN AN. — EXAMEN DE JANVIER 1873. — SESSION SUPPLÉMENTAIRE.  
Classement, par ordre de mérite, des candidats admis.

Charles Lesage, Hallennes-les-Haub.; Edouard Petit, Lille; Désiré Barret, Cartignies; Marcel Wackernie, Armentières; Amédée Winthière, Château-Abbaye; Alexandre Bourgeois, Valenciennes; Louis Wenner, Tourcoing; Eugène Watteau, Cartignies; Saligman, Valenciennes; Henri Renaux, Cambrai; Louis Pers, Lille; Félix Lemmens, Lille; Charles Dupont, Le Cateau; Emile Bouchart, Lille; Jean-Baptiste Lenoir, Ostricourt; Edouard Six, Sequehan; Emile Ramon, Lille; Paul Dewitte, Steenwerde; Jules Delcluse, Wasquehal; Etienne Remy, Landreches.

Henri Mulliez, Maroquin-en-Baroul; Augustin Desuette, Le Maisnil; Jules Chardot, Bersée; Adolphe-Joseph Binot, Hestrud; Henri Lepeuple, Bersée; Charles Tiberghien, Tourcoing.

Henri Desnolet, Armentières; Omer Leduc, Cambrai; Louis-Joseph Brabant, Hasnon; François Lesens, Somain; Isidore Meurillon, Hazebrouck; Jules Masciaux, Douchy; Jules Leroy, Herlies; René-Rémy Verchave, Wylder; Pierre Cambrai, Wallers (V.); Pierre-Joseph Dubayon, Houptin; Jean-Baptiste Bourlet, Rieux; Edmond Courtin; Requi gnies; Léon Boucher, Sars-Poteries; Jules Vandenberghe, Hondschoote; Louis Honoré, Tourcoing; Decottignies, Roubaix; Louis Hippolyte Caby, Mortagne; Edouard De gaigne, Glageon; Bertin Leduc, Deulémont; Paul-Joseph Poullet, Guesain; Charles Caille, Froyville; Alexis Lelieur Coudekerque Branc; Emmanuel Leduc, Guesman.

Charles Morival, Mortagne; Alexandre Bodé, Douai; Eugène Lecour, Lambersart; Alexandre Simon, Abancour; Fénelon Maillard, Romeries; Emile Tantar, Cantin; Jules Lemais, Nomain; Anatole Dussaussoy, Lille; Gustave-Louis Parsy, Douai.

### Etat-Civil de Roubaix.

#### PUBLICATIONS DE MARIAGES.

26 janvier. — Victor Callens, 33 ans, marchand-épicerie, et Elodie Vandenberghe, 31 ans, modiste. — Louis De Wasch, 27 ans, tisserand, et Emilie Roussel, 19 ans, soigneuse. — Marie Roos, 23 ans, tisserand, et Marie D'Herbomez, 27 ans, tisserande. — David Franchomme, 22 ans, employé de commerce, et Céline Marissal, 24 ans, sans profession. — Pierre Destombes, 30 ans, filateur, et Philomène Bayart, 26 ans, sans profession. — Romain Herry, 29 ans, mécanicien, et Clémentine Turrekens, 21 ans, tailleur. — Louis Jacquart, 25 ans, marchand de toiles, et Hortense Leveugle, 23 ans, épicière. — Florent Lepereq, 27 ans, marchand-ferrant, et Cléline Desmulliez, 23 ans, couturière. — Charles Dedack, 53 ans, fleur, et Joséphine Delgrange, 48 ans, ratteuse. — Auguste Depauw, 24 ans, tisserand, et Reine Standaert, 36 ans, couturière. — Louis Millard, 33 ans, rattacheur, et Catherine Van Damme, 49 ans, journalière. — Pierre Verbrugge, 22 ans, tisserand, et Marie Vignoble, 22 ans, tisserande. — Louis Vercauter, 28 ans, tourneur en fer, et Adolphe Duvivier, 25 ans, soigneuse. — César Marchand, 35 ans, employé de commerce, et Marie Briche, 26 ans, couturière. — Pierre De Wischer, 29 ans, fleur, et Grevelde Cadron, 23 ans, soigneuse. — Henri Peers, 19 ans, clerc paroissial, et Angélique Delesalle, 24 ans, débitante de tabac.

#### MARIAGES.

27 janvier. — Edouard Mourissé, 32 ans, ourdisseur, et Virginie Tacono, 27 ans, tisserande. — Alfred Dehon, 23 ans, fleur, et Marie Brancard, 21 ans, soigneuse. — Henri Dujardin, 26 ans, appreteur, et Amélie Hu-beaux, 23 ans, tisserande.

#### NAISSANCES.

26 janvier. — Zulma Delescluse, au Fontenoy. — Elise Wacquez, rue des Longues-Haies. — Odile Desmullier, rue de Lanoy. — Alphonse Nestesonne, à la Basse-Mazure. — Clodilde Dyedereck, rue Decréme. — Octavie Dely, rue de Tourcoing. — Anna Friess, rue du Coq-Français. — Hélène Friess, rue du Coq-Français. — Marie Arbon, rue de Lille. — Jacques Devisch, rue Bernard. 27 janvier. — Irma Vandenberghe, rue de Tourcoing. — Jean-Baptiste Debusschère, rue de Tourcoing. — Joseph Prima, rue du Beau-

Chêne. — Désiré Vencke, rue Sainte-Thérèse. — Pierre Gyselinck, rue de la Chaussée. — Hélène Verfaillé, rue Saint-Antoine. — Désiré Vanooteghem, rue Cugnot. — Coralie Verbeke, rue de Soubise. — Jules Dutilleul, rue de la Guinguette. — Julia Delplanque, rue Saint-Maurice. — Barte Delplanque, rue Saint-Maurice. — Emile Rasseigneur, à l'Epeule. — Ernest Allart, au Pile. — Rosalie Vandenberghe, rue de Tourcoing. — Sophie Orange, rue des Fossés. — Louise-Adèle Scamps, rue du Luxembourg.

### Cours public de physique.

Mercrèdi 29 janvier, à huit heures du soir.

Applications diverses relatives à la conductibilité des corps pour la chaleur; Introduction à l'étude de la machine à vapeur; Etude préliminaire des pompes: pompes aspirante, foulante, aspirante et foulante, aspirante et élévatoire; comparaison des effets obtenus et des effets à employer.

**CONVOI FUNÈBRE** Les amis et connaissances de la famille BATAILLE-DERONNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-JOSEPH BATAILLE, décédé à Roubaix, le 26 janvier 1873, à l'âge de 40 ans, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux funérailles qui auront lieu le jeudi 30 courant, à dix heures du matin, à Escanaffes (Belgique), où son corps sera inhumé.

### Faits Divers

#### ABORDAGE DU NORTHFLEET

RÉCITS DES NAUFRAGÉS.

Le consul espagnol à Londres a déclaré qu'il croit que le steamer abordé du Northfleet, est le *Murillo*, allant d'Anvers à Lisbonne, avec rails, et dont le propriétaire est descendu mercredi soir à Douvres, se rendant à Londres. Le *Murillo* continua son voyage, et le consul pense qu'il aura sombré, eu se basant sur la nature du chargement, le mauvais temps et le peu d'épaisseur de sa coque. Le *Murillo* n'avait qu'un compartiment à l'avant, et un trou d'un pied carré devait le faire sombrer en trois minutes.

Le capitaine du *Murillo* était un homme intelligent et soigneux, qui n'aurait pas manqué de porter secours à un navire en détresse.

D'autre part, M. Pearce, capitaine du steamer *Avoca*, arrivé vendredi de Dublin à Londres, a vu le 23 janvier à 1 h. du matin, à sept ou huit lieues de Dungeness, un steamer avançant lentement, paraissant avoir des difficultés et n'ayant nullement l'air de fuir.

William Brown, l'un des passagers du *Northfleet*, se plaint de l'impossibilité où l'on se trouva de mettre la main sur les ceintures de sauvetage, dont il y en avait au moins cent à bord, et qui auraient permis de sauver une centaine de passagers de plus. Ce témoin a vu l'abordage; le steamer n'avait pas de feu, mais le *Northfleet* avait allumé les siens; il entendit l'équipage du steamer soulever l'hélice, et aussitôt le steamer se dégagea.

Les gens du steamer furent apostrophés et John Start leur cria: Secourez-nous, nous sommes 300 à 400. Ici William Brown raconte la lutte pour la possession de la première chaloupe, qui fut envahie par plus de trente passagers, les femmes étant au lit, l'eau à la hauteur du pont. La corde de la chaloupe fut coupée avec un couteau, et elle s'éloigna. A peine était-elle éloignée de quelques mètres, que le *Northfleet* sombra.

Le témoin loue vivement l'équipage et le traitement des passagers à bord du navire. Deux jours avant le désastre, la ration de viande avait été réduite, mais le capitaine promit d'examiner la question. Celui-ci tira sur les fugitifs, disant que la chaloupe était pour les femmes et les enfants. Il tira ensuite une seconde fois, mais sans toucher.

John Start raconte ainsi la collision: « Nous avions joué aux cartes et je me rendais au lit, quand le choc eut lieu, et je fus renversé.

« Marin de profession, je savais que c'était une collision, et je montais à la hâte. Au moment où j'arrivais sur le pont, le steamer nous touchait. J'aurais pu aisément passer à son bord. Si je ne l'ai pas fait, c'est dans la crainte qu'ils m'auraient jeté à la mer. Si le *Northfleet* n'avait pas été chargé de rails, il eût été coupé en deux comme une pomme; mais le fer empêcha le steamer de pénétrer plus loin que la coque. Je ne vis personne sur le steamer, qui tourna lestement, se mit en parallèle avec nous et poussa outre.

« Le steamer marchait à vapeur et à voile, et devait faire 12 nœuds à l'heure. Le steamer a dû souffrir, mais pas assez pour être en danger. Le steamer n'était pas à 50 mètres, que 300 personnes se trouvaient sur le pont du *Northfleet* et les cris de ces malheureux furent parfaitement entendus sur le steamer.

« J. Brown parle du lancement de la seconde chaloupe. « La femme du capitaine y entra, dit-il; un passager voulut la suivre, et le capitaine lui tira un coup de pistolet; il tomba au fond de la chaloupe; immédiatement après, un homme jeta dans la chaloupe une femme et un enfant. Le capitaine ne faisait pas le moindre effort pour se sauver lui-même. Il dit à sa femme: « Tu ne me verras plus. » Il parlait avec un calme stoïque. Presque au même instant, la chaleur s'éloigna et le *Northfleet* sombra. Je fus inondé avec le capitaine et le pilote. Je m'enfonçai deux fois. Je ne vis ni n'entendis plus le capitaine. Le pilote nous cria: « Sauve qui peut dans la mesure, » Bon nageur, je préférai me diriger vers la côte, Je nageai deux ou trois milles. La seconde chaloupe m'atteignit, mais je me dirigeai vers un navire, qui me prit à bord.

La chaloupe arriva environ un quart d'heure plus tard.

La seule femme sauvée, outre celle du capitaine (toutes étaient au lit au moment de la collision), est M<sup>me</sup> Sturgeon, dont voici le récit: « Mon mari était engagé pour le nouveau chemin de fer de Tasmanie; mon enfant de six mois et moi l'accompagnions. Etant au lit, nous reçûmes une horrible secousse. Nous nous levâmes et nous habillâmes. On se mit à crier: « Le navire sombre, nous sommes perdus. » Quelques marins essayèrent de nous calmer, mais mon mari me dit de m'habiller lestement et nous montâmes sur le pont. Là on pompait à toute force et il régnait une grande confusion.

« Des groupes d'hommes, de femmes et d'enfants parcouraient le pont. Mon mari vit le danger et me prépara au pire. Le capitaine fit baisser la chaloupe et s'occupait de sauver sa femme. La scène était épouvantable: hommes et femmes se tenaient étroitement serrés, criant au secours, mais les hommes ne s'occupaient que d'eux-mêmes.

« Dès que la chaloupe fut abaissée, mon mari me poussa d'un vigoureux coup de poing et je tombai dans la chaloupe. Je me sentis un instant dans la mer et je perdis l'usage de mes sens. J'avais perdu mon enfant et je ne me le rappelai qu'au moment où un homme le jeta dans mes bras. La femme du capitaine, assise à côté de moi, ne cessait d'appeler son mari.

« En vain le maître d'équipage, qui commandait la chaloupe, voulut-il la réserver aux femmes; les hommes s'y précipitaient. L'un d'eux essaya un coup de feu du capitaine, mais telle était la confusion, que je n'entendis pas le coup de feu. Mon mari parvint à se sauver. Il se glissa derrière moi dans la chaloupe.

« Cinq rameurs étaient avec nous, et bientôt nous fûmes séparés du navire. La chaloupe avait un grand trou, et l'eau y entra rapidement.

« Nous la vidâmes avec nos souliers et nous aurions sombré, si le capitaine du remorqueur ne nous eût pas repêchés. Je ne vis aucun des passagers se noyer, mais mon mari entendit leurs cris de détresse. Il faisait nuit noire. Nous étions entourés de petits navires, mais aucun ne nous assista. Les fusées du navire partaient dans toutes les directions. Le capitaine du remorqueur avait cru d'abord qu'on demandait un pilote, mais ayant entendu les cris il avait fait vapeur. Mon enfant, mouillé jusqu'aux os, dormait du sommeil le plus paisible. Nous avions passé un quart d'heure dans la chaloupe. Je me retrouvai enfin dans la cabine du capitaine du remorqueur.

« Robert Newby, sauvé par le cutter *Princess*, dit: « Je ne puis décrire la confusion qui régnait sur le pont; tout le monde courait autour du capitaine. Celui-ci chargea le maître d'équipage de lancer la chaloupe et d'avoir soin de sa femme. Des femmes entouraient le capitaine, on criait: « Sauvez-nous! sauvez-nous! » Le capitaine tâcha de les calmer, et menaça de mort le premier homme qui mettrait le pied dans les chaloupes; toutes deux destinées par lui aux femmes. Mais les hommes se jetèrent dans toutes deux et elles s'éloignèrent.

« Quelques minutes s'écoulèrent avant le naufrage.

« Alors je vis des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants précipités dans les vagues, et luttant pour conserver la vie. La mer semblait vivante; on voyait des têtes et des faces humaines, monter, descendre, des bras sortir de l'eau, des corps apparaître et s'enfoncer, le tout au milieu de cris lamentables. Impossible de décrire cette scène de désolation.

« Je montai avec quatre autres sur une échelle, mais je ne savais plus où j'étais.

« Les mâts étaient de 15 ou 16 pieds au-dessus de l'eau, et la marée était houleuse.

« Je continuais de me cramponner jusque vers 4 heures, moment où je fus sauvé par le second et l'équipage du *Princess* qui risquèrent leur vie pour nous.

« M. Stanley était à l'avant de sa chaloupe; il nous cria de nous laisser tomber et nous recevrait l'un après l'autre dans ses bras. Ces héros de la mer sauvèrent ainsi 21 personnes. A bord du cutter, on eut de nous les plus grands soins et il croisa jusqu'à 7 heures.

« Mais on ne voyait plus aucun passager et le seul bruit qui frappait l'oreille était celui des vagues.

« Richard Taylor raconte ainsi, comment il fut sauvé d'une échelle de cordage: « J'étais couché quand le choc eut lieu. C'était comme un coup de canon. Plusieurs de mes compagnons se mirent à courir de droite et de gauche. Je leur criai: « Vite! habillez-vous! » Je fis autant et montai. Je vis un des marins et lui demandai s'il y avait du danger. Il me serra la main en disant: « Nous sommes perdus. »

« La poupe du navire était encombrée. Les femmes couraient affolées en serrant les enfants, à moitié nus. Je courus aux pompes et j'y travaillai jusqu'à ce que l'eau me montât aux genoux.

« Un jeune passager avec qui j'avais causé pendant la soirée, me dit: « Si vous voyez ma femme, serrez-lui la main pour moi. Sauvez-la si vous pouvez, mais ne vous occupez pas de moi. Je voulais la pousser dans la chaloupe, mais elle ne voulait pas être sauvée sans son mari. J'eus beau lui dire que le navire sombrait, que je devais le quitter, ce fut en vain et je ne me rappelle plus ce qui se passa ensuite, si ce n'est que je me trouvais sur l'échelle. Plusieurs autres me suivirent, mais je me dégageai et flottai bientôt dans la mer. L'échelle avait huit à neuf pieds et avait servi entre deux ponts. Je fus sauvé n'ayant plus connaissance.

« Le dernier cri que j'entendis fut celui d'un vieillard, que je vis monter dans les agrès, mais bientôt sa voix se tut; il s'était abîmé dans les profondeurs de l'Océan... » William Jackson, employé aux travaux du railway de Tasmanie, s'exprime ainsi: « Je me couchai à sept heures et dormais d'un profond sommeil.

« Je fus réveillé par un choc parti du côté de mon lit. Je ne bougeai pas, jusqu'à ce que j'entendis les cris sur le pont. Le maître d'équipage vint nous dire de nous habiller et presque au même instant l'eau pénétra à nos pieds. Je m'habillai lestement et ar-

rivé sur le pont, je vis 20 hommes aux pompes. Quand ils furent fatigués, je me mis à la besogne avec d'autres, jusqu'à ce que la moitié du corps de la pompe fut dans l'eau.

« Des fusées furent tirées dans toutes les directions. (Ici le témoin décrit la scène, déjà connue, du pont.) J'essayai de tirer le canon, mais il ne partit pas. Je ne quittais pas des yeux le capitaine. Je vis les chaloupes s'éloigner, et alors le second cria: « Dans les agrès. » Je sentis alors le navire se dérober, et je saisis une corde. J'étais dans l'eau jusqu'au cou, entouré de centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, se débattant contre la mort.

« J'ai vu bien des champs de bataille, mais jamais je ne vis scène aussi épouvantable. Plusieurs personnes se cramponnaient à moi, mais je les repoussai; deux autres saisirent la corde, mais bientôt ils la lâchèrent. Ma jambe droite me faisait un mal horrible. Je criai à deux marins — dont l'un nommé Andrew — qui se tenaient dans les agrès au-dessus de moi, de me secourir. Ils me hissèrent par le cou et me mirent en meilleure position.

« Je restai deux heures n'ayant que la tête hors de l'eau. J'avais un froid horrible, et j'allais me laisser tomber, quand je fus sauvé par la chaloupe de la *Princess*.

« Les plaintes qui avaient été exprimées du chef d'insuffisance de la ration de viande sont fausses.

« Les ouvriers de chemin de fer étaient engagés à 5 s. 6 d. par jour.

« Je ne vis rien du steamer arrivant sur nous, mais il a été si près qu'on aurait pu sauter à son bord.

« S'il était resté près de nous, nous eussions tous été sauvés. Un grand navire fut vu à six ou sept cables de distance, mais il passa outre. Plusieurs femmes étaient dans le bas au moment où le navire sombrait. Il est heureux que le navire n'ait pas chaviré en sombrant, car sans cela tous ceux qui s'étaient réfugiés dans les agrès se seraient noyés. Tous les officiers ont péri; c'étaient des hommes tout à fait recommandables. »

(Le défaut de temps et d'espace nous oblige à ajourner à demain la suite de ces poignants récits.)

### Nouvelles du soir.

#### Dépêches télégraphiques.

Paris, 28 janvier.

La commission chargée du projet de loi sur la réorganisation du conseil supérieur de l'instruction publique s'est réunie hier; elle s'est occupée spécialement de la section permanente. La commission proposera, à la troisième délibération du projet de loi, la suppression de cette section.

L'Union républicaine s'est réunie hier; M. de Lacretelle a fait connaître l'intention qu'il avait d'interpeller le ministre de l'intérieur au sujet du refus d'autoriser M. E. Hamel à faire un cours d'histoire de la Révolution française.

La commission des trente se réunira aujourd'hui à midi pour discuter le second paragraphe de la proposition Ernoul.

Madrid, 27, janvier, soir.

Le général Gonzalès a battu complètement la bande commandée par le curé de Santa-Cruz; il a tué 35 hommes et a fait 20 prisonniers. La bande a eu aussi beaucoup de blessés.

### COMMERCE

#### Dépêches télégraphiques.

Havre, 28 janvier.

(Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et C<sup>o</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 1.500 b., bonne demande, disponible ferme, livrable tendu.

Liverpool, 28 janvier.

(Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et C<sup>o</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Pleinement. Ventes 10.000 balles, marché ferme.

New-York, 28 janvier.

(Dépêche de MM. Kablé, Bosswilwald et C<sup>o</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Cotton 21. — Recettes 36.000 b.

### GUANO DU PÉROU

MM. Dreyfus frères et C<sup>o</sup>, 21, boulevard Haussmann, agents financiers du gouvernement Péruvien et concessionnaires du Guano du Pérou, nous prient d'insérer la circulaire suivante :

Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1873.

M. Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en vertu d'un contrat passé entre le GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PÉROU et notre maison, nous sommes, à partir de ce jour, uniques détenteurs du GUANO DU PÉROU, et avons seuls le droit de vendre cet engrais dans toute l'Europe et ses Colonies.

Les importations sont faites directement du Pérou.

Les prix fixés par le Gouvernement Péruvien, équivalent à 13 liv. en Angleterre, au change de 25 fr. 50, sont, pour la France : 334 fr. 50 pris en quantité de 30 tonnes et au-dessus.

361 fr. 50 pris en qualité moindre, par tonne de 1,000 kilogrammes poids brut, dans un de nos dépôts ci-après désignés.

La Guano sera livré en sacs plombés, et il ne sera pas vendu moins d'un sac.

Le paiement sera fait au comptant, sans escompte, contre l'ordre de livraison.

Les frais d'enlèvement des magasins seront à la charge de l'acheteur.

Celui-ci devra prendre immédiatement li-

vraison du Guano, qui, à partir de ce moment, sera entièrement à ses risques.

Toute faculté étant réservée à l'acheteur d'examiner le Guano dans les magasins et d'assister au pesage, aucune réclamation ne sera admise après la livraison.

Toutes les mesures ont été prises pour que le Guano arrive pur et tel qu'il sort du navire entre les mains de l'acheteur. Tous les sacs sont scellés d'un plomb à l'empreinte ci-dessous, déposée au Tribunal de Commerce de la Seine :



L'acheteur doit donc exiger que la sac porte bien cette marque.

Nous emploierons, dans l'intérêt des Agriculteurs et des Marchands de bonne foi, tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour empêcher les fraudes et les falsifications de toutes sortes, et nous comptons avec confiance sur leur concours pour seconder nos efforts.

A cet effet, nous ferons signer aux acheteurs une convention, dont nous annexons une copie à la présente circulaire, et dans le cas où nous constaterions de la part de ceux-ci une violation de cette convention, nous nous réservons le droit de ne plus leur vendre, et d'annoncer publiquement cette détermination.

L'Agriculteur qui s'adresse à un intermédiaire pour avoir du Guano, trouvera dans cette circulaire le prix que celui-ci nous a payé; il pourra ainsi savoir si le prix qu'il a payé à son tour, augmenté des frais de transport, laisse à l'intermédiaire un bénéfice raisonnable; un prix trop réduit devra donc faire présumer l'existence d'une fraude, contre laquelle l'Agriculteur pourra prendre ses précautions.

Nous agents dans les dépôts établis jusqu'à ce jour sont :

MM. C. BOURDON et C<sup>o</sup>, à Dunkerque; E. FICQUEL, au Havre; LÉON RUSSEL, à Nantes et à Saint-Nazaire;

Adolphe BOULAN, à Bordeaux.

Nous nous proposons d'établir des dépôts, soit dans d'autres ports, soit dans l'intérieur de la France, au fur et à mesure que nous en constaterons le besoin.

Nous avons l'honneur, M. de vous présenter nos salutations empreintes, DREYFUS FRÈRES et C<sup>o</sup>.

M....

Je m'engage par la présente à ne falsifier ni altérer, de quelque manière que ce soit, le Guano du Pérou que vous me livrez, mais de le revendre pur et tel que je l'aurai reçu, pour les besoins de l'Agriculture.

Je m'engage aussi, pour moi et mes acheteurs, à n'exporter, ni vendre pour l'exportation à l'étranger, le Guano du Pérou, sans votre consentement par écrit.

Dans le cas où, moi ou mes acheteurs, nous ne tiendrions pas ces engagements, vous aurez la faculté de me refuser la vente du Guano du Pérou, ou la livraison de celui que vous m'auriez déjà vendu, et d'annoncer publiquement votre refus.

Agréés, etc. 3302

Nous signalons à MM. les médecins une nouvelle application au traitement de l'asthme et des maladies des voies respiratoires. Ce sont les cigarettes indiennes au Cannabis indica, préparées avec la résine du chanvre indien par MM. Grimault et C<sup>o</sup>, pharmaciens à Paris. Quelques aspirations de la fumée de ces cigarettes suffisent pour combattre les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse et faire disparaître l'oppression. — Dépôt Ph<sup>o</sup> Coile, Grand-Place, Roubaix. 3275.

Aux personnes faibles de la poitrine, à celles atteintes de rhumes, toux, catarrhes opiniâtres, les médecins prescrivent le séjour dans le Midi, près des rives embaumées par les émanations du pin maritime, comme à Arcahon. Se basant sur l'efficacité des émanations balsamiques du pin, M. LAGASSE a eu l'initiative de concentrer en un sirop et une pâte de SÈVE DE PIN, tous les principes balsamiques et résineux de cet arbre. L'on peut affirmer aujourd'hui qu'ils sont considérés comme les meilleurs pectoraux. — Dépôt chez M. Coile, pharmacien, Grand-Place, à Roubaix.

**ASSURANCES**  
CONTRE L'INCENDIE et sur la VIE  
Auguste FÉRON

Lille, 59, rue de Tournai, 59, Lille  
Représentation de l'Assuré  
(sans frais pour l'Assuré)  
près toutes les Compagnies  
dans toutes les opérations d'Assurances :  
Polices, Renouvellements, Avenants, etc.

**DENTS et DENTIFIERS**  
PERFECTIONNÉS

facilitant la prononciation et la mastication, ne nécessitant aucune extraction de racines et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.  
**DENTS et DENTIFIERS, système Américain**  
SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

**HALLER-ADLER**  
DENTISTE

66, rue d'Angleterre, à LILLE

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 8<sup>e</sup> livraison (25 janvier 1873). — TEXTE : Les braves gens, par J. Girardin. — Dans l'extrême Far-West, par R. B. Johnson. — Livingstone, par Richard Cortambert. — Le Pélican du jardin d'acclimatation, par Menault. — La laine, par Eug. Muller. — Dessins par E. Bayard, Marie, Riou, de Penne, etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n<sup>o</sup> 79, à Paris.